

AVIS D'INFORMATION Le 18 janvier 2025

La conseil municipal se réunira à la SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE le:

JEUDI 23 JANVIER 2025 À 19H00 LE PUBLIC EST AUTORISÉ À ASSISTER AU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

- DEL 01/ 2025 Délibération complétant et ajustant les dispositions de la délibération n°2024/88 conformément aux observations du Préfet ;
- DEL 02/ 2025 Indemnisation du groupe Black Soul à la suite d'un incident technique survenu lors du concert du 9 juillet 2024 ;
- DEL 03/ 2025 Soutien financier en solidarité avec la population sinistrée de Mayotte;
- DEL 04/ 2025 Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité en application des dispositions de l'article I332-23 1° du code général de la fonction publique à compter du 1er février 2025 au 31 décembre 2025 sur les fonctions d'adjoint à la direction des ACM de la commune à temps complet et abrogeant la délibération 2024/85 du 10 décembre 2024 autorisant le recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire sur les fonctions d'animateur/rice périscolaire et de loisirs à temps complet à compter du 1er mars 2025 au 31 décembre 2025 ;
- DEL 05/2025 Soirée cabaret régie d'animation;
- Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ne donnant pas lieu à débat depuis le conseil municipal du 10 décembre 2024 ;
- Communication diverse du Maire ou de ses adjoints ;
- Informations diverses ne donnant pas lieu à délibération;